



Permanences citoyennes avec le maire - Annulée



Le 24 janvier 2026

De 10h00 à 12h00

En raison de la cérémonie des vœux de la ville, cette permanence est exceptionnellement annulée.

Prochaine permanence citoyenne samedi 31 janvier à 10h au rez-de-chaussée du 16, rue de l'Hôtel de Ville.

Vous avez des questions, des difficultés, des suggestions concernant un projet en cours, un équipement public ou un dossier plus personnel en particulier... Alain Dozias, Maire de Beaufort-en-Anjou tient une permanence en mairie tous les samedis matin de 10h à 12h, sans rendez-vous.

En cas d'absence exceptionnelle du maire, les permanences pourront être assurées par un élu/adjoint de la majorité municipale.

Vous pouvez également, et à tout moment, joindre les services de la collectivité directement par téléphone au 02 41 79 74 60.